

## I. Lettre de Marché

Moroni le 25 Juin 2024

Attributaire : Linea  
Pharmaceuticals (INT) Ltd  
Suite B11 Harewood Park  
Dr Lesur Street Beau  
Bassin 71512, Ile Maurice

Réf : 24-252/OCOPHARMA

Objet : Notification d'attribution concernant  
le marché 011 /OCOPHARMA/2024  
**Lettre de marché**

Madame, Monsieur,

Suite à votre soumission relative à la fourniture de médicaments génériques et dispositifs médicaux essentiels, nous avons l'honneur de vous faire savoir que votre offre a été retenue pour les articles suivants (tableaux en annexe) à l'issue de la réunion de la Commission Technique de l'OCOPHARMA du 24 Mai 2024. Le montant du marché vous étant attribué est de : **neuf cent vingt mille trois cent quatre vingt deux euro et quatre vingt dix neuf centimes (920 382.99 euro)**.

Veillez également trouver le planning de livraison tel que nous le voulons : six mois maximum par voie maritime sauf mention spéciale préalablement précisée dans le bordereau de prix. Les dates de livraison de ce planning sont les dates de livraison au port de Moroni. Tout retard de livraison devant entraîner des pénalités de retard sera décompté à partir de cette date.

Une commande vous sera envoyée dès réception à l'OCOPHARMA des documents indispensables cités ci-dessous.

Suivant les dispositions de l'article 12 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, nous vous demandons de bien vouloir notifier à l'OCOPHARMA votre acceptation du marché dans les conditions de son attribution, conformément à l'acte d'engagement que vous avez accepté et signé.

En cas d'acceptation du marché, nous vous demandons de bien vouloir nous renvoyer deux (2) exemplaires originaux de cette présente lettre de marché cachetés et signés par vous tel que le prévoit l'article 12.3 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres avec le tableau d'attribution paraphé.

En cas d'acceptation du marché, conformément à l'article 12.3 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, le paiement de la taxe d'enregistrement auprès de